



Quand Bernard SANSOUCY dirigeant des ambulances SANSOUCY et Thierry JOLLY son responsable funéraire font appel à la CMA, ils ont besoin de recruter 6 personnes. Difficultés, le secteur funéraire n'attire pas, il n'existe pas de formation et génère rarement une vocation !

Quand l'Artisanat fait du Job-Dating

L'exemple des ambulances SANSOUCY à Saint-Herblain

LES PROBLÉMATIQUES RH RENCONTRÉES

L'entreprise existe depuis 1929. Au début c'étaient les ambulances HOUGARD. Bruno SANSOUCY reprend l'affaire en 1991. Les deux frères Bruno et Bernard sont associés et dirigent désormais 3 entités sur le département dédiées aux ambulances et transport de corps. Ils deviennent rapidement une entreprise qui compte dans le domaine.

« Nous avons un besoin de recrutement en matière funéraire » explique Bernard, « et nous avons fait appel au dispositif RH Plus à travers Laurent GRANSON conseiller RH à la CMA ».

Il faut dire que recruter du personnel pour l'activité funéraire (transport de corps avant et après mise en bière) est une opération bien difficile. Les candidats doivent avoir des comportements et attitudes adaptés au milieu du funéraire (savoir-être, discrétion, maturité, respect des familles...). « D'ailleurs les entreprises de pompes funèbres ont les plus grandes difficultés à recruter » précise Thierry JOLLY, le responsable de cette activité. Jusqu'à maintenant le recrutement se faisait d'une manière peu

organisée et peu approfondie. Et Thierry de préciser « l'artisan n'est pas un recruteur dans l'âme, par manque de temps nos recrutements étaient souvent faits à la va-vite, trop contents d'avoir un candidat, hâtivement embauché mais qui pouvait nous quitter aussi rapidement car pas adapté à nos contraintes ».

« On ne pratiquait pas comme cela avant, je dirais même que notre recrutement se faisait un peu au hasard. Avec cette méthode innovante, on peut croiser nos avis et disposer d'un support écrit.



Bruno SANSOUCY

On renouvellera certainement l'opération. On a appris à mieux recruter tout en rencontrant 10 candidats en une seule fois ». Les 2 dirigeants sont ravis du succès de l'opération. Bilan positif une fois de plus pour l'accompagnement RH Plus mis en œuvre par les chambres consulaires (CMA, CCI et CA) et cofinancé par le Conseil Général de Loire-Atlantique. En bientôt 3 ans d'existence, cette mesure apporte des réponses concrètes aux besoins en GRH des petites entreprises.

* LA RÉPONSE RH PLUS

Conscient de ces difficultés, le conseiller RH Plus propose de faire du "Job-Dating". À l'instar du "Speed-Dating" dans lequel certaines rencontres amoureuses se nouent après quelques minutes de face à face, le "Job-Dating" permet la préparation du mariage salarié/entreprise.

JOB-DATING : EXPLICATIONS

Après rédaction des offres d'emploi, l'entreprise et le conseiller sélectionnent 10 candidatures glanées auprès des ANPE, Missions locales et autre bouche à oreille. Recevoir 10 candidats c'est quasi-mission impossible pour le dirigeant. C'est là qu'intervient le "Job-Dating".

Les candidats ont rendez-vous tous en même temps dans une salle mise à disposition par la CMA. Bernard SANSOUCY et Thierry JOLLY en compagnie de 2 conseillers RH Plus sont présents. En une matinée, l'opération est expliquée, l'entreprise et ses valeurs présentées et les entretiens menés par les dirigeants et les conseillers. Chaque candidat passe 2 entretiens de 15', l'un avec un représentant de l'entreprise et l'autre avec un conseiller RH Plus. Au préalable, une grille d'entretien est mise au point de façon à garder une certaine cohérence et surtout décider objectivement du choix d'un candidat. Une confrontation des notations permet aux recruteurs un choix raisonné et argumenté.

Plus de renseignements : Laure GELIN et Laurent GRANSON, conseillers RH à la CMA.

☎ 02 51 13 83 30



Thierry JOLLY